

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 juin 2019 à 19 h 30

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq juin à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Farid AIT KICHA, Françoise LAURENT, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Cécile VIOLLET, Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET, Patrick LEBLANC, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Gérard DELORME, retard excusé, donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Madame Agnès JOREAU donne pouvoir à Madame Françoise WICKER

Madame Cécile VIOLLET, devant partir en cours de séance, donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Monsieur Brice BESNARD donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI

Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU

Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Absent(s) non excusé(s) : Madame Aurélie BONIN, Messieurs François Xavier NAULOT et Sylvain HUBERDEAU

Secrétaire de séance : Madame Jamilah HABSAOUI

Convocation du 19 juin 2019 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés, demande l'ajout de deux sujets à l'ordre du jour (deux demandes de subvention à titre exceptionnel) et fait part des documents déposés sur table.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 20 mai 2019.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire des décisions prises, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

FINANCES

Madame Cécile VIOLLET quitte la séance durant la présentation du compte de gestion.

3. Compte de gestion 2018 - budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal adopte les comptes de gestion 2018 (budget principal et budgets annexes) établis par le Trésorier, dont les écritures concordent avec celles des comptes administratifs 2018.

Résultat du vote : 24 voix « POUR » et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

4. Compte administratif 2018 - budget principal et budgets annexes

Sous la présidence de Monsieur BOERIO, le conseil municipal adopte les comptes administratifs de l'exercice 2018 des budgets principal et annexes, conformes aux comptes de gestion du Trésorier, comme suit :

Budget « principal » : 23 voix « POUR » et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING

Budgets annexes (cinéma, camping, service de l'eau, service de l'assainissement, forêt et Espace Victor Hugo) : 23 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING

5. Affectation des résultats 2018

Arrivée de Monsieur DELORME durant la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le conseil municipal affecte les résultats de la seule section de fonctionnement des comptes administratifs de l'exercice 2018 selon les propositions faites.

Résultat du vote : 24 voix « POUR » 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING

6. Rapport annuel sur les cessions et acquisitions immobilières – exercice 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de sa communication du bilan des acquisitions et cessions immobilières, bilan qui par ailleurs est annexé au compte administratif de la collectivité.

7. Budget supplémentaire exercice 2019 – budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal approuve les budgets supplémentaires de l'exercice 2019 (budget principal et annexes) proposés par le Maire, comme suit :

Résultat du vote : 24 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING

8. Subvention à l'association : Groupement du Personnel Communal de la ville d'Avallon - exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition d'attribution de la subvention de fonctionnement 2019 à l'association « Groupement du Personnel Communal de la Ville d'Avallon »

9. Travaux de réhabilitation de la piscine municipale – demande de subvention FEADER

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet de réhabilitation complète et d'extension de la piscine municipale d'Avallon, pour lequel il sollicite les aides existantes pour ce projet, notamment la subvention FEADER au titre du programme LEADER de l'Avallonnais, et approuve le plan de financement inhérent.

10. Fête de l'Aïd El Kebir 2019

Le conseil municipal décide de prendre en charge les engagements retenus par le Maire pour l'organisation de la fête « Aïd el Kebir » 2019.

Résultat du vote : 24 voix « POUR » et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING

RESSOURCES HUMAINES

11. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de modification du tableau des emplois communaux présentée.

12. Personnel communal – création d'emploi : conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la création d'un emploi d'agent contractuel à temps non-complet relevant de la catégorie B pour le conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira.

13. Compte Personnel de Formation – modalités d'utilisation

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête les modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation pour les agents de la commune.

14. Désignation d'un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité (ACFI)

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite la mission « inspection » proposée par le Centre de Gestion de l'Yonne et autorise le Maire à signer la convention correspondante conclue pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} septembre 2019.

15. Mise en place d'une procédure de recueil de signalements émis par les lanceurs d'alerte

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la procédure de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte conformément à la proposition faite.

PATRIMOINE FORESTIER

16. Forêt communale d'Avallon – état d'assiette : exercice 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'inscription des parcelles à l'état d'assiette de l'exercice 2020 proposée par l'Office National des Forêts.

SOLIDARITE - EDUCATION – CITOYENNETE - ENFANCE

17. Crédit accordé aux écoles publiques d'Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019 et celles à venir, l'aide allouée par élève scolarisé dans les écoles élémentaires et maternelles publiques de la ville.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

18. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – nouveaux tarifs

Madame Sonia PATOURET quitte la séance.

Le conseil municipal fixe les tarifs du Conservatoire Municipal d'Avallon Jorge Ferreira (droits d'inscription et locations des instruments de musique) applicables à compter du 1^{er} septembre 2019 et reconduit les réductions et conditions d'application de celles-ci.

Résultat du vote : 23 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING

QUESTIONS ET INFORMATIONS

19. Affaires et questions diverses

✓ **Transfert de garantie de prêts / construction d'une pension de famille à la Morlande**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de sa garantie de prêts accordée initialement à COALLIA au profit de COALLIA HABITAT, le repreneur, et ce, au titre du financement des travaux de construction de la pension de famille sise à la Morlande.

✓ **Demande de subvention à titre exceptionnel**

Le conseil municipal attribue une subvention sportive à titre exceptionnel au club de l'Avallon Vauban Football.

Résultat du vote : 23 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING

✓ **Demande de subvention à titre exceptionnel – exercice 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention à titre exceptionnel à l'association « des Cœurs pour 4 pattes ».

20. Informations du Maire

Le Maire fait part à l'assemblée :

- de la progression des statistiques de la page Facebook de la ville d'Avallon
- de la reconnaissance en état de catastrophe naturelle de la commune au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018
- des remerciements reçus

La séance est levée à 22 h 10.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services de la Mairie d'Avallon.